

# La Lettre



Juillet 2023

## Les actions et les réalisations

menées en 2023 par votre Fédération départementale

Pêcheurs-euses ou non, si vous vous demandez ce que sont les missions récentes assumées par la FDAAPPMA 50, voici un nouveau format pensé pour vous !

La Fédération a publié son SDDLDP en 2020 (Schéma Départemental de Développement du Loisir Pêche). Ce document identifie et planifie les actions prioritaires pour améliorer et développer l'offre « pêche de loisir » dans notre beau département. Parmi ces actions : la communication !

Mon Conseil d'Administration a donc pour objectif d'accroître la communication, afin que la Fédération soit davantage connue de ses adhérents et du public qui bénéficie de nos actions d'utilité publique, en général.

Première action en ce sens : le recrutement en alternance d'une étudiante en communication, à l'œuvre derrière les lignes que vous lirez désormais.

La Fédération s'est impliquée dans des événements et des actions en faveur du loisir pêche et de la protection du milieu aquatique. Nous venons vous en rendre compte.

Les missions de la Fédération ne se limitent pas au développement de la pêche de loisir. Les études et les travaux de restauration du milieu aquatique sont une part importante de nos occupations et de nos finances. L'eau est un bien commun que nous nous devons de préserver.

Cette lettre va, je l'espère, vous satisfaire et vous permettre de comprendre les missions de la Fédération.

Bonne lecture à toutes et tous !



Claude BUHAN  
Président de la FDAAPPMA 50

édito

# Signature du contrat Eau et Climat

## Continuité de la R.C.E

La signature du premier contrat Eau et Climat en 2019 fût le moyen pour la Fédération dans le cadre du 11ème programme de l'Agence de l'eau de poursuivre son action de rétablissement de la continuité écologique commencée en 2008. A ce jour, plus de 3,5 millions d'euros ont été investis sur le département. Aujourd'hui la dynamique et la synergie entre le service GEMAPI de Le Cotentin et la Fédération se sont installées et donne des résultats concrets et fructueux; c'est donc très logiquement que nous nous sommes portés volontaires pour adhérer à ce deuxième contrat.



# La Pêche du Saumon

## Conférence

La première conférence portant sur la pêche du Saumon a été organisée le 18 février 2023 à Ponts.

Plus d'une centaine de personnes sont venues écouter les différents intervenants de la Fédération, de Seine-Normandie Migrateurs, de l'INRAE, de l'OFB/USM, ainsi que les conseils avisés de Kilian LEBRETON, guide de pêche spécialisé sur l'espèce.



Les thèmes abordés furent :

- le suivi du stock par les Indices d'Abondance en juvéniles et par les pêcheries via le TAC (FD50),
- la scalimétrie, le radiotracking (INRAE),
- l'état des populations dans le département et dans la région (SEINORMIGR),
- la réglementation et la menace du saumon rose (USM),
- Les techniques de pêche du saumon (Kilian Lebreton).

Ces interventions ont intéressé les pêcheurs (95% du public) ainsi que les néophytes présents dans la salle.



Public de la conférence «La Pêche du Saumon»



## 1 : La journée de rencontre annuelle...

Cette journée organisée chaque année par la Fédération permet de créer et de maintenir le lien avec le réseau des gardes-pêche particuliers, après leur formation théorique.

Elle est née de notre souhait d'accompagner au mieux les gardes-pêche particuliers de notre territoire dans l'exercice de leurs missions de contrôle et de sensibilisation.

Celle de 2023, qui s'est tenue au mois de février, a réuni 17 gardes sur les 25 que compte le département.

Elle s'est déroulée en deux temps :

Le premier, nouveauté et temps fort de la rencontre, fut encadré par la brigade de contact de la gendarmerie de Saint-Lô. Les gardes-pêche ont pu vivre des mises en situation, apprendre des notions sur le comportement et l'attitude à adopter lors des contrôles au bord de l'eau.

Merci à la brigade de contact de la gendarmerie pour son assistance !

Le second temps fut consacré au bilan de l'année 2022 et aux échanges sur la réglementation pêche avec nos agents de développement.



Nos GPP et la BC de la gendarmerie

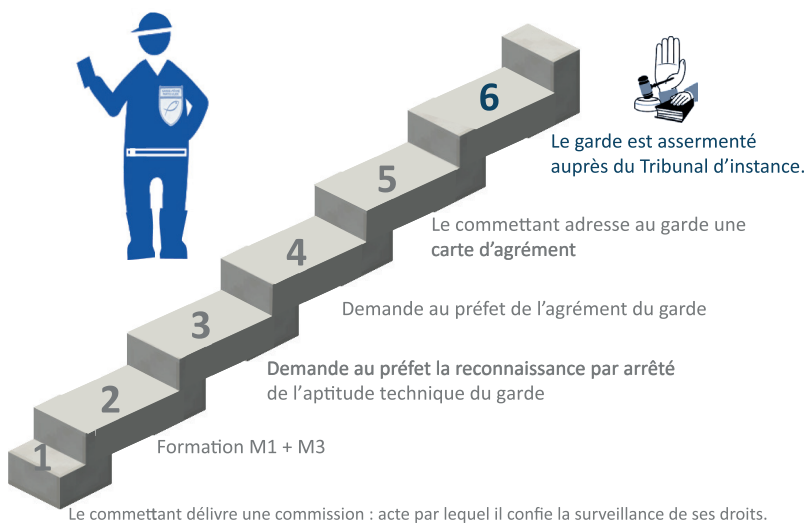
## ... 2 : Les formations module 1 et module 3

Après avoir trouvé un secteur de commissionnement (un territoire où l'on va exercer la garderie), la première étape est de passer deux modules.

Le premier, dit module 1, vous enseigne les rudiments nécessaires en matière juridique, concernant les droits et devoirs d'un garde-pêche particulier et les statuts liés à cette fonction.

Le module 3, vous apprend les notions d'écologie aquatique et la réglementation liée spécifiquement à la pêche de loisir.

La Fédération dispense ces deux modules annuellement. La dernière session a eu lieu début avril, et a permis à 15 postulants, venus des trois départements de l'ancienne Basse-Normandie, de franchir la première étape vers l'assermentation.

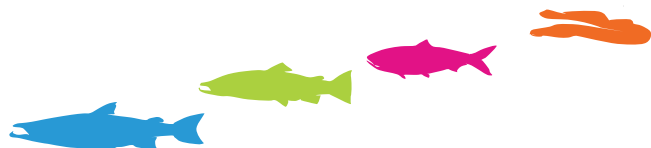


Si l'expérience vous tente, n'hésitez pas à nous contacter. Nous vous guiderons tout au long de la démarche. Pensez d'ores et déjà à vous inscrire pour la session 2024. Le nombre de place est limité.

Renseignement au standard de la Fédération au 02.33.46.96.50.



## Pédagogie et suivi scientifique



Votre Fédération ouvre au public depuis 21 ans son site scientifique situé à la Meauffe :

La station de comptage piscicole des Claies de Vire est destinée au suivi scientifique en continu des populations piscicoles migratrices.

Les piégeages réguliers effectués lors de la migration des aloses, principalement, sont l'occasion de venir découvrir les populations amphihalines qui peuplent la Vire.

Ce site est ouvert au public tous les mercredis d'avril à mi-juin à partir de 14h.



# Nettoyons nos rivières



## Journée de sensibilisation : Nature préservée, déchets ramassés



Pour la première année, la Fédération a organisé avec l'aide de ses AAPPMA, le samedi 6 mai, une matinée « Nettoyons nos rivières », un événement de sensibilisation au ramassage des déchets en bordure de cours d'eau et d'étangs.

Une quarantaine de bénévoles se sont prêtés au jeu, vêtus de leur gilet jaune, de gants et équipés d'une pince à déchets. Ils ont collecté environ 80 kilos de débris.

Cette matinée a permis de sensibiliser le grand public à la protection du milieu aquatique et plus généralement à la protection de l'environnement. Le ramassage des déchets doit être une action automatique et quotidienne, pour que les lieux de pêche et de détente en pleine nature soient agréables pour tous.

Merci à LaMaison.fr et au Crédit Agricole qui nous ont soutenus financièrement dans cette action.





# Fête Nationale de la Pêche dans la Manche



## Initiation

Le dimanche 4 juin a eu lieu la Fête de la Pêche : un évènement familial et de partage autour de notre loisir !

Comme chaque année pendant une journée, les A.A.P.P.M.A font découvrir gratuitement leur passion aux enfants, familles ou débutants.

L'occasion de s'initier sans avoir à s'acquitter, pour un jour, d'une carte de pêche... Mais attention ! Uniquement sur les parcours de l'organisation...



Crédit photo AAPPMA Les Pêcheurs de Cerisy-la-Forêt

# 2<sup>ème</sup> journée de la Biodiversité et de la Ruralité à Saint-Romphaire



## Salon

Les 10 et 11 juin 2023, nous étions présents aux journées de la Biodiversité et de la Ruralité organisées par la Fédération de Chasse de la Manche.

Les membres de la Fédération et les bénévoles ont animé le village pêche durant cette manifestation.

Ce fut l'occasion de promouvoir notre loisir pêche auprès de nos instances politiques départementales.

Des démonstrations en bassin, un simulateur de pêche, des démonstrations de montage de mouche, des techniques de pêche telles que la pêche de la carpe, la pêche au coup... ont été effectuées sur les lieux afin de satisfaire les 6 500 visiteurs accueillis sur les deux jours.

Merci à Ludovic Bigot, Gaël Even, guide de pêche, Thierry Théaudin, capitaine de l'équipe de France de Feeder ainsi qu'à tous les bénévoles.



Ludovic Bigot et Gaël Even aux journées de la Biodiversité et de la Ruralité





## Inauguration de travaux

Mme la sous-préfète de Cherbourg ; M. David Margueritte, président de la Communauté d'Agglomération du Cotentin ; Jean-René Lechatreux, vice-président en charge de la GEMAPI de l'Agglo ; M. Ludovic Genet, directeur territorial de l'agence de l'eau Seine-Normandie ; Mme Anne Ambroise, maire déléguée de la Glacerie, et M. Claude Buhan, président de la Fédération pour la pêche et la protection du milieu aquatique de la Manche, étaient présents pour saluer la fin de cette maîtrise d'ouvrage des pêcheurs sous l'animation de la CA Le Cotentin.

Ces travaux de restauration de la continuité écologique ont été réalisés sur le Trottebecq, dans le cadre du Contrat de Territoire Eau et Climat, signé entre l'AESN, la CA Le Cotentin et la FDAAPPMA 50.

L'objectif de ces travaux était de décloisonner le cours d'eau, restaurer les habitats d'eau vive et reconnecter de manière permanente une zone humide. Les effets attendus sont l'augmentation de l'accueil et de la reproduction naturelle des poissons du cours d'eau, la préservation du patrimoine historique local et la valorisation du parcours de pêche.

Des travaux également utiles à long terme pour préserver qualité et quantité d'eau, enjeu désormais crucial face à la menace des effets du changement climatique.



\*RCE Restauration de la Continuité Ecologique

études

## Les Plans de Gestion Piscicole

### des AAPPMA

Le code de l'environnement impose à chaque détenteur de droit de pêche d'établir un plan de gestion piscicole. Celui-ci permet de mettre noir sur blanc les actions mises en place par les AAPPMA et d'établir une feuille de route sur cinq ans. Ce plan est l'occasion d'échanger avec les bénévoles quant à cette gestion et de rappeler le cadre, les statuts qui régissent leur activité.

Sa réalisation est l'occasion de faire le point sur chaque territoire, de réaliser un diagnostic avec, notamment, le partage et l'échange avec les professionnels des collectivités qui nous décrivent leurs actions réalisées et celles programmées. La collaboration avec les services GEMAPI regroupant désormais l'ensemble des compétences «cours d'eau» est cruciale et doit être développée si elle n'a pas déjà été consolidée, afin d'aboutir à des mesures de gestion piscicole cohérentes et concertées !

Toutes ces actions dessinent l'avenir avec un seul et unique but : améliorer la qualité de notre environnement à travers nos milieux aquatiques et favoriser partout où c'est encore, ou à nouveau, possible, les reproductions naturelles.





# Lancement des études 2023



## Suivi des nids de Lamproies Marines

Dans le cadre de sa collaboration avec l'association Seinormigr sur les espèces migratrices, la FDAAPPMA 50 complète le suivi de la reproduction des lamproies marines *Petromyzon marinus* sur son département.

En 2023, comme en 2022, l'équipe de la Fédération fut assistée de deux stagiaires pour parcourir 85 kilomètres ciblés sur les 7 bassins versants retenus. Le travail consiste à comptabiliser l'ensemble des frayères sur des cours d'eau recélant un fort enjeu écologique pour l'espèce. Ces nids sont très similaires à ceux du saumon atlantique. Leur taille (1 mètre de diamètre) et leur creusement en période de basses eaux les rendent facilement observables et identifiables.

Au total, la prospection a permis de dénombrer cette année pas moins de 341 frayères. Un résultat en hausse par rapport aux années précédentes, dans un contexte national d'effondrement généralisé.



Frayères à Lamproies Marines

*On vous en dit plus sur l'espèce dans le prochain numéro.*



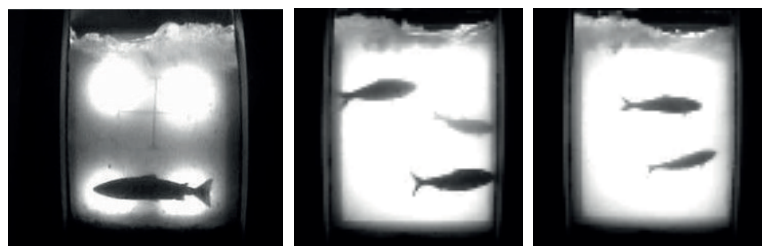
## 2. Comptage des poissons migrateurs sur la Vire

L'observatoire piscicole des Claires-de-Vire a fait l'objet de travaux de réparation afin de pouvoir de nouveau être opérationnel en permanence. Il fallait :

- resceller la vitre de caisson de rétroéclairage qui permet à la caméra de travailler quel que soit la luminosité extérieure,
- mettre aux normes différents détails liés à la sécurité sur le site,
- changer et fiabiliser des pompes de relevage,
- créer un système d'alimentation directe en eau fraîche des bassins de réveil des poissons,
- fiabiliser le réglage du logiciel et la caméra associée.

Ces travaux ont permis un suivi continu et fiable des migrations depuis le mois de mars. Nous sommes heureux de vous annoncer la remontée de plus de 3.500 aloses (chiffre non consolidé à ce jour).

Le site tournera jusqu'au mois de décembre pour comptabiliser les truites de mer et les saumons d'automne.



## Rédaction et édition des rapports

### d'études 2022

Le début de l'année est l'occasion de finir le traitement des données acquises au cours de l'année précédente et d'éditer les rapports.

### Indices d'Abondance Saumon (IAS)



Pêche électrique

Les IAS sont des outils d'étude des populations de saumon atlantique sur les cours d'eau bas-Normand.

La campagne de pêche électrique IAS 2022 s'est déroulée entre fin août et octobre 2022.

Les résultats du recrutement subrégional de l'année 2022 sont globalement moyens. Ce recrutement donne le 12<sup>ème</sup> meilleur sur 22 années de suivi.

Les grands bassins producteurs principaux contributeurs subrégionaux sont toujours la Sée, la Siègne et l'Orne.

Cette situation connaît deux événements plus préoccupants : les métapopulations de la Saire et de la Sinope ont disparu.

## Âge de première reproduction de la truite fario

Ecailles vu au microscope



L'étude scalimétrique est utilisée pour déterminer l'âge moyen de la première reproduction chez la truite fario dans le Département de la Manche. Nous vous avons sollicité pour obtenir des écailles de truite fario lors de vos sorties pêche.

Ensuite, nous avons effectué le montage des écailles sur lamelle (208 lamelles effectuées) ; ce qui demande beaucoup de temps à nos collaborateurs.

La dernière phase de l'étude, à savoir la lecture et l'analyse des écailles, est en cours pour l'année 2022.

Nous vous communiquerons les résultats de l'étude, et vous pourrez les télécharger sur notre site internet, dans la rubrique «Téléchargement».



Ecailles montées sur lamelle

## Claies-de-Vire



### Truite de mer

Entre 13 et 16 individus de TRM ont été enregistrés par le dispositif sur la période comprise entre le 8 juin et le 12 novembre 2022. Comme pour le saumon, les avaries du système font sous-estimer la population réelle en 2022.



### Alose

L'effectif est majoritairement passé sur 8 semaines, entre mi-avril et mi-juin. On a donc l'effectif le plus faible enregistré à la station des Claies-de-Vire dont le passage s'est pourtant étalé sur la plus longue période, jusqu'à assez tardivement en juin. Les dysfonctions du système ont laissé échapper une part importante du contingent réellement passé en 2022 ; la donnée recueillie est ainsi minorée d'un facteur difficile à estimer mais probablement très important.



### Le Saumon atlantique

62 individus ont été comptés par le dispositif sur la période comprise entre les 7 avril et 9 novembre 2022, ce qui ne correspondrait qu'à une fraction de l'évaluation des capacités théoriques du réseau calculé en 2000. Mais une quantité significative de passages manque à nos résultats à la suite de pannes à répétition du système automatique. Il est observé dès sa remise en fonction un flux tardif de migration en fin d'été (novembre).



### Lamproie

Seules 4 LPM ont été comptées en montaison par le dispositif en 2022.

## Une dernière pour la route ...

## Installation de panneaux

Des panneaux ont été posés au bord des plans d'eau gérés par la Fédération. Les pêcheurs et visiteurs peuvent désormais tout connaître sur ces sites ! Nous vous remercions de bien vouloir respecter les lieux.



A Fresville à L'Etang du Goulet



A Saint-Martin d'Aubigny à L'Etang des Sarcelles

Tous les renseignements utiles,  
tous les rapports d'études et de travaux,  
consultables ou téléchargeables sur :

[www.peche-manche.com](http://www.peche-manche.com)



FDAAPPMA 50

71 Zone Artisanale - 50750 CANISY

02.33.46.96.50

[contact@peche-manche.com](mailto:contact@peche-manche.com)